



Paris, le 07 mai 2018

Arnaud MALAISE
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

La création de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) pour les enseignants du premier degré ainsi que son augmentation ont participé d'une première prise en compte du déclasserement salarial des professeurs des écoles. L'objectif était également d'aligner cette indemnité sur la part fixe de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves des professeurs du second degré. Cette ISOE est versée à tous les « **personnels enseignants du second degré exerçant dans les établissements scolaires du second degré ou affectés au CNED** » décret n° 93-55 du 15 janvier 1993.

Cependant cette reconnaissance de l'investissement des enseignants du premier degré ne concerne pas la totalité des enseignants, une partie d'entre eux en est partiellement ou totalement exclue.

Du fait des modifications de leur régime indemnitaire et bien qu'ils perçoivent l'ISAE, une partie des enseignants de SEGPA, EREA ou ULIS collège perdent annuellement plusieurs centaines d'euros.

D'autres enseignants, du fait d'un exercice en service partagé comme les PEMF, ne perçoivent pas la totalité de l'indemnité alors qu'ils ont la pleine responsabilité de leur classe. D'autres encore comme les secrétaires de CDOEA, les enseignants mis à disposition des MDPH, ceux exerçant en milieu pénitentiaire, en classe relais ou en centre éducatif fermé, ceux affectés au CNED, en ERDP, au CRDP ou dans le réseau Canopé, les enseignants en PACD et PALD, les coordonnateurs REP, les conseillers pédagogiques..., ne la perçoivent pas. C'est une injustice pour ces enseignants qui au quotidien s'investissent pour la réussite des élèves.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de permettre à l'ensemble des professeurs des écoles et des instituteurs de bénéficier d'une revalorisation annuelle de 1 200 Euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat,
Francette POPINEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Popineau', with a horizontal line underneath.